

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE  
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE  
SPECIALITE « COMMUNICATION, SPECTACLE »  
JEUDI 16 JANVIER 2020**

Epreuve : Cette épreuve consiste en une vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.

Durée : 1 heure, Coefficient : 2

***Consignes pour l'épreuve :***

- ***Les candidats répondent sur la copie d'examen anonyme et sur l'ANNEXE 1 (à agraffer avec la copie)***
- ***Vous rédigerez vos réponses à l'encre bleue ou noire.***
- ***Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.***
- ***Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.***
- ***Le détail des calculs doit obligatoirement apparaître sur votre copie (la calculatrice est autorisée).***

Nombre total de pages du sujet + annexes : 4

Vous faites partie de l'équipe du service culturel de la Ville de Y.

La Ville va ouvrir un nouvel équipement accueillant 2 salles de spectacle un café-concert et un conservatoire.

La grande salle de théâtre peut accueillir 650 personnes.

Dimension du plateau : 10m de profondeur par 15 m de mur à mur et 10 m d'ouverture au cadre. C'est une salle équipée d'un rideau de fer.

La petite salle modulable contient un gradin de 100 personnes.

La salle du café-concert peut accueillir 80 personnes assises.

Le conservatoire peut accueillir 400 personnes.

Une compagnie de théâtre va venir présenter son spectacle jeune public du mercredi 18 janvier au vendredi 20 janvier dans la grande salle.

Pour les représentations elle demande à ce qu'il n'y ait pas plus de 400 spectateurs.

Planning des représentations : Mercredi 18 janvier 15h00 et 19h00 avec un bord de scène à l'issue de la représentation, jeudi 19 janvier 10h00 et 15h00, vendredi 20 janvier 15h00 et 19h00.

**Question 1 (3 points) :**

a) Qu'est-ce qu'un ERP ? En quelle catégorie sera classifié l'équipement précité ? (1 point)

b) Qu'est-ce qu'un SSIAP ? (1 point)

c) Qu'est-ce qu'un EPI ? Donnez 4 exemples. (1 point)

**Question 2 (5 points) :**

Dans la fiche technique, le régisseur général annonce jouer au 6ème service avec un pré-montage incluant le montage d'un proscenium et l'installation d'un tapis de danse et avoir besoin d'un service de démontage. Il indique également avoir besoin d'une heure pour la mise.

Indiquez ce que cela implique en matière de planning en pensant à définir les termes de l'énoncé.

**Question 3 (4 points) :**

A la veille des représentations, le service de billetterie vous annonce que les représentations scolaires sont remplies à 95% et que les représentations tout public sont remplies à 85%.

a) Indiquez le nombre total théorique de spectateurs et le taux de remplissage global de la série de représentations. (2 points)

Or le nombre de billets contrôlés pour l'ensemble des représentations est de 2100 billets.

b) Comment expliquez-vous cette différence ? (1 point)

c) Quel est le taux réel de remplissage à la décimale près? (1 point)

**Question 4 (4 points) :**

a) Citez au moins 4 moyens de communication pour annoncer ces spectacles. (2 points)

b) Expliquez pour l'un d'entre eux la procédure à suivre depuis la phase conception jusqu'à la réalisation. (2 points)

**Question 5 (4 points) :**

a) Quels sont les avantages et inconvénients d'une régie en salle ? (2 points)

b) Dans la coupe jointe (cf : **ANNEXE 1**), indiquez à l'aide de flèches où se situent : les dessous, les passerelles, la scène, le rideau de fer, le gril, la régie. (2 points)

PLAN DE COUPE

